



Le Saint-Siège

MESSAGE DU PAPE JEAN-PAUL II À L'OCCASION DE LA CAMPAGNE DE FRATERNITÉ 2004

*A mon Vénéré Frère
dans l'épiscopat
le Card. Geraldo Majella Agnelo
Archevêque de São Salvador da Bahia
et Primat du Brésil*

A l'occasion de la Campagne de Fraternité que la *CNBB* (Conférence nationale des Evêques du Brésil) promeut depuis désormais 40 ans, je désire vous vous dire combien je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à tous les fidèles unis dans le Christ, avec une espérance renouvelée de conversion et de réconciliation que le Carême suscite en nous, en préparation à la Pâque de la Résurrection. C'est un temps où chaque chrétien est invité à réfléchir de façon particulière sur les diverses situations sociales du peuple brésilien qui requièrent une plus grande fraternité. Cette année, la devise choisie est *«Eau, source de vie»*.

Comme chacun le sait, l'eau possède une immense importance pour la terre: sans ce précieux élément, la terre se transformerait rapidement en un désert aride, en un lieu de faim et de soif, où les hommes, les animaux et les plantes seraient condamnés à mort. Outre le fait qu'elle constitue une nécessité pour la vie sur la terre, l'eau possède également le pouvoir de laver et de purifier, faisant disparaître les impuretés. C'est précisément pour cela que, dans les Ecritures, l'eau est considérée comme le symbole de la purification morale: Dieu *«lave»* le pécheur de toutes les fautes (cf. *Ps* 50, 4). Au cours de la Dernière Cène, Jésus lave les pieds de ses disciples. Face aux protestations de Pierre, Jésus répond: *«Si je ne te lave pas, tu n'as pas de part avec moi»* (*Jn* 13, 8). C'est toutefois dans le Baptême que l'eau acquiert sa pleine signification spirituelle de source de vie surnaturelle, comme le Christ lui-même le proclame dans l'Evangile: *«A moins de naître d'eau et d'Esprit, nul ne peut entrer dans le Royaume de Dieu»* (*Jn* 3, 5).

Le Baptême se présente donc comme le chemin qui conduit à la Vie avec Dieu. Le néophyte, sous l'action de grâce de l'Esprit, reçoit la participation à la vie nouvelle dans le Christ (cf. *Ga* 3, 27-28). Devenu une créature nouvelle, le baptisé peut et doit orienter les relations avec ses

semblables et avec toute la création, conformément à la justice, à la charité et à la responsabilité que Dieu a confiées à la sollicitude de l'homme (cf. *Gn 2, 15*). Des obligations concrètes pour chacun en découlent dans le domaine de l'écologie. Leur réalisation suppose l'ouverture à une perspective spirituelle et éthique qui soit capable de surmonter les attitudes et les styles de vie égoïstes qui conduisent à l'épuisement des ressources naturelles.

En tant que don de Dieu, l'eau est un élément vital, indispensable à la survie et, donc, un droit pour tous. Il faut faire attention aux problèmes qui dérivent de son manque évident dans de nombreuses parties du monde, et pas seulement au Brésil. L'eau n'est pas une ressource illimitée. Son utilisation rationnelle et solidaire exige la collaboration de tous les hommes de bonne volonté avec les organismes gouvernementaux, afin de parvenir à une protection efficace de l'environnement, considéré comme un don de Dieu (cf. Exhortation apostolique *Ecclesia in America*, n. 25). Il s'agit d'une question qui doit donc être cernée de façon à établir des critères moraux fondés précisément sur la valeur de la vie et sur le respect des droits et de la dignité de tous les êtres humains.

Alors que débute la Campagne de Fraternité 2004, je renouvelle l'espérance que les diverses instances de la société civile, auxquelles s'unissent la Conférence nationale des Evêques du Brésil et les autres Eglises, ainsi que les organisations religieuses et non religieuses, puissent garantir que l'eau demeure, de fait, une source abondante de vie pour tous.

Avec ces vœux, j'invoque la protection du Seigneur, dispensateur de tout bien, afin que sa main bienveillante s'étende sur les champs, sur les lacs et sur les fleuves de cette Terre de Santa Cruz, en répandant en abondance ses dons de paix et de prospérité et que, par sa grâce, il éveille dans chaque cœur des sentiments de fraternité et de vive coopération. Avec une Bénédiction apostolique spéciale.

Du Vatican, le 19 janvier 2004

IOANNES PAULUS II